



Bruxelles, le 20 Novembre 2019

Bonjour,

Le conseil de direction de l'UPF a le plaisir de vous inviter à la conférence organisée le **17/12/2019 à 18h00**.

Numéro d'agrément de l'IEC : B0584/2019-01.

Lieu

Maison de l'Automobile
Boulevard de la Woluwe 46 à 1200 Woluwe St Lambert
<http://maisondelautomobile.be> - 02 / 778 64 00
Parking disponible en extérieur ou à l'intérieur
DATE LIMITE D'INSCRIPTION: le jeudi 12 décembre 2019 à 12H00.

Sujet

Les biens immeubles en France, vu par la fiscalité franco-belge

Les mettre en location ? Les revenus locatifs sont à déclarer avec une attention particulière notamment pour le statut de loueur en meublé (non) professionnel, des exigences du droit comptable français, des règles précises pour l'application de la sécurité sociale et des possibilités pour la récupération de la TVA sur les investissements.

Taxe de séjour et ... maintenant des plateformes numériques de réservation pour la déclaration des nuitées et le paiement de la taxe au comptable public pour le compte du propriétaire : Le fichier national des séjours en France se crée !

Les transmettre ? La donation des immeubles français aux enfants peut être avantageuse sur le plan fiscal et réduire considérablement les droits de succession et même souvent les éviter.

Les détenir : L'ISF a été supprimé mais remplacé par la nouvelle législation IFI qui, en particulier, fait augmenter la base imposable des propriétaires étrangers par davantage de limitations pour la déduction du passif, tant pour les propriétés en nom personnel que pour celles détenues par des sociétés.

En résumé, il est temps de passer en revue les obligations de la législation actuellement en vigueur qui s'appliquent à votre immeuble en France.

Orateur

Monsieur Marnix CORNETTE

Maîtrise en sciences économiques – 1988

Maîtrise spéciale en fiscalité et l'expertise comptable (Vlerick School of Management) – 1989

Expert-comptable (France)

Associé-gérant de RFN – Société d'expertise comptable (www.rfn.fr) (depuis 1989)

Expert-comptable & conseil fiscal IEC

Partner VAT-forum, association internationale des spécialistes en impôts indirects (www.vatforum.com)

Inscrivez-vous en ligne via le site de l'Union : www.upf.be

Note

Pour participer au repas qui suivra la conférence en compagnie de l'orateur, veuillez vous inscrire via notre site internet.

SAVE THE DATE : nos prochaines conférences:

- le 21 01 2020: une "approche pratique" de la responsabilité des administrateurs et des professionnels du chiffre.

Dans l'espoir de vous revoir très prochainement, nous vous adressons nos plus confraternelles salutations.

Yves MOTTET,
Président de l'UPF

✉ : Avenue Lord Byron 18 – 1410 Waterloo
☎ : +32 2 387 10 79

@ : info@upf.be
🌐 : www.upf.be